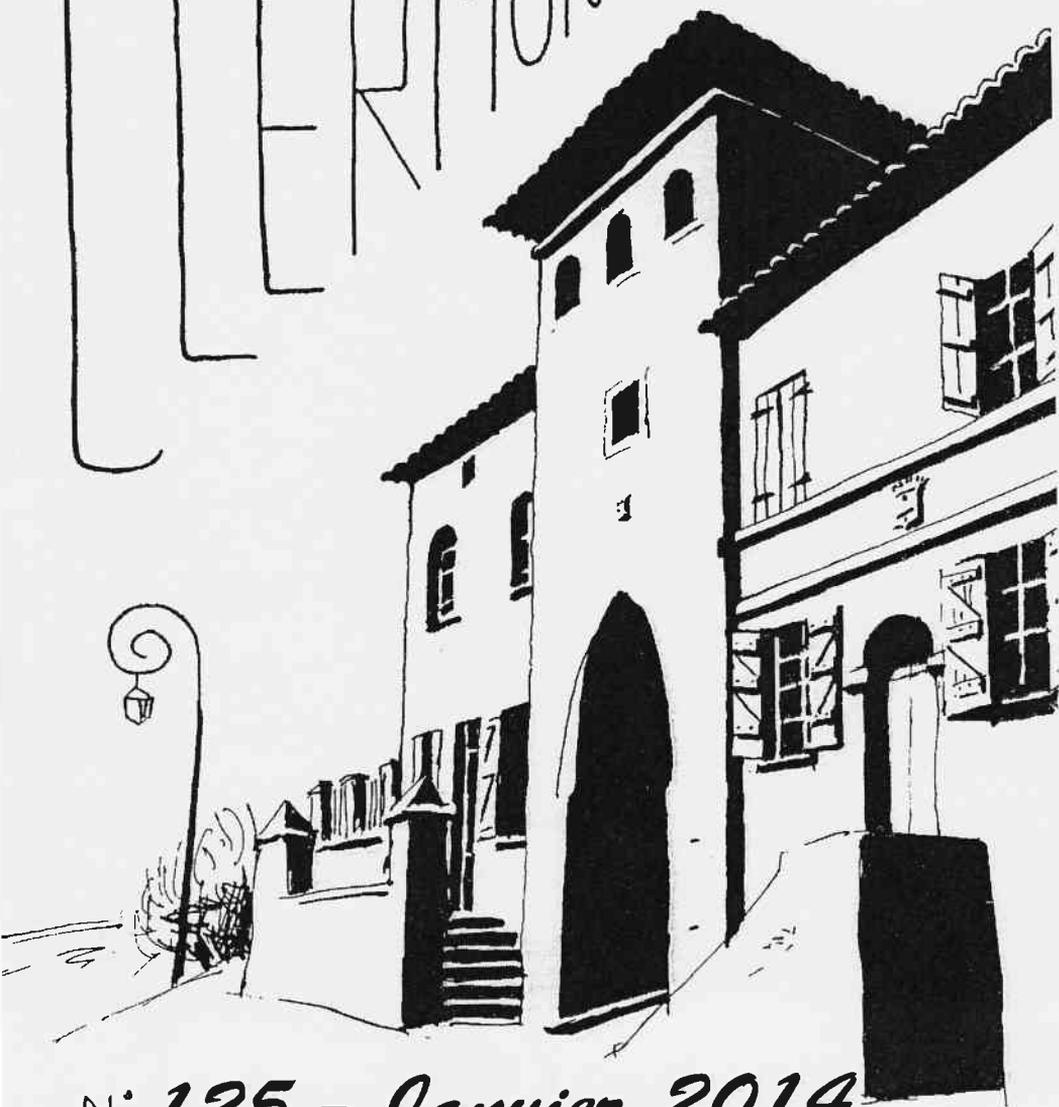


L'AUTAN

CLERMONT DE



N° 125 - Janvier 2014

SOMMAIRE

BILLET DU MAIREpages 3 et 4

COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

* du 29 août 2013pages 5 à 7

* du 10 octobre 2013pages 8 à 11

* du 4 novembre 2013 page 12

* du 27 novembre 2013 page 13

VŒUX DE MONSIEUR LE MAIREpages 14 et 15

MARMOTTES ET MARMOTSpages 16 et 17

DU COTE DE LA MATERNELLE.....pages 19 et 20

LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ..pages 21 à 23

CHORALES POUR LE TELETHON..... page 24

LES AMIS DE CLERMONT page 25

MARCHE INTERCOMMUNALE page 26

TENNIS CLERMONTOIS page 27

IN VINO VERITAS..... page 31

INFORMATIONS DIVERSES

* Elections municipales de mars 2014..... page 18

* Du nouveau Place d'En Série page 28

* Communiqués du Sicovalpages 29 et 30

ETAT CIVIL page 2

ETAT CIVIL

Décès :

Suzanne NOUVEL, épouse DUBOURG
décédée le 23 décembre 2013

Christiane DE LOS RIOS, épouse BONINO
décédée le 27 décembre 2013

Maurice GAUBERT, décédé le 28 décembre 2013

Le Billet du maire

C'est sûrement le dernier billet que je rédige avant les élections de mars prochain qui verront se renouveler le Conseil Municipal. Pour autant c'est toujours avec un grand plaisir que je satisfais à cette tâche.

Hélas, cette année 2013 qui, tout au long des douze derniers mois, a apporté son habituel lot de bonnes et mauvaises nouvelles pour tout un chacun, vient de se terminer par une brusque diminution du nombre de nos concitoyens avec la disparition en deux jours de quatre « anciens », laissant les familles et nous mêmes, désespérés.

Nous allons donc terminer le mandat actuel avec plusieurs opérations réalisées, dont la plus importante pour l'avenir de notre petit village, à savoir le PLU, qui a nécessité une grande concertation et plusieurs années de travail assidu réalisé par notre ami et adjoint Gilles MASSAT que je tiens à remercier publiquement ici. Le dernier Conseil Municipal ayant approuvé le dossier, celui-ci a donc été transmis au Préfet selon le protocole légal. Une page d'étude est donc tournée, mais la phase plus concrète doit maintenant s'engager autour des projets pour faire évoluer notre population et satisfaire aux recommandations du SICOTAL en matière de développement de territoire.

Comme vous pourrez le lire plus loin, les travaux en cours les plus importants, sont maintenant sur le point d'être terminés et permettront à court terme la reprise des habitudes en matière de circulation.

Sur le plan des structures de territoires, la réforme décentralisatrice en cours ne devrait pas modifier notre communauté d'agglomération, ni même le périmètre de notre canton de Castanet qui, à ce jour, resterait inchangé, mais avec à l'avenir deux conseillers départementaux pour satisfaire la parité.

Il n'en est pas de même pour les autres cantons de notre département, dont certains seraient profondément modifiés pour tenir compte du critère de population.

En été, l'accueil sur notre commune de nombreux touristes, souvent en provenance de Toulouse, ne va pas sans poser des problèmes, mais grâce à la participation du SICOVAL qui gère nos espaces mis à disposition par convention, avec la présence des écocardes et les interventions du garde Champêtre intercommunal, cette année a été relativement sereine ! Il faut espérer que l'été prochain le nouveau parking de la Riverotte, situé en contrebas de la RD 68 après le pont, loin du hameau, sera réalisé et allègera la fréquentation sur la rive droite et aux Fraysses. Je dois remercier ici Monsieur LIVA, qui a bien voulu accepter le principe de cession à la commune de la parcelle nécessaire, et CAMINAREM, qui a commencé un travail important de débroussaillage avant les travaux d'aménagement du parking.

Au moment où j'écris ces lignes, je compte bien rencontrer le plus grand nombre d'entre vous lors de la dernière cérémonie des vœux de la mandature actuelle afin de pouvoir vous souhaiter de vive voix le meilleur pour vous et vos familles, en espérant aussi que les désillusions de 2013 seront vite effacées par des nouvelles plus encourageantes en ce qui concerne l'emploi et la situation économique de notre pays. Deux échéances importantes vont bientôt se présenter, en mars avec les prochaines élections municipales et en juin avec les élections Européennes. Je me permets donc de souhaiter et d'espérer, la plus large participation de nos concitoyens à ces actes de civisme, indispensables au bon fonctionnement de notre démocratie.

Très bonne année 2014 à tous !

Daniel Zanchetta

Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 août 2013

5

par Gilles Massat

Présents : D.Zanchetta, S.Attali, G.Baillé, G.Barichello,
R.Carraretto, G.Massat, P.Grivet, L.Tribouloy-Lainard.
Excusées : F.Grébille, C.Lesage

La séance est ouverte à 21h10

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2013

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2-Délibération concernant la mise en place d'une convention avec la commune de Goyrans pour le projet d'itin'errances 2013

La décision est soumise au vote. Il est décidé d'autoriser le Maire à signer la convention par 7 voix pour et une abstention.

3-Déclaration d'intention d'aliéner pour la vente d'un bien sur la commune.

D. Zanchetta fait état de la vente d'un bien sur la commune, sis 15 Route de Venerque et propose que la commune n'exerce pas son droit de préemption.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

4-Prime et tickets restaurant pour les agents communaux.

4. 1 Primes

D. Zanchetta fait part au conseil du fait que les agents communaux bénéficient d'une prime annuelle dans le cadre de leur régime indemnitaire. Cette prime forfaitaire, est versée annuellement. N'ayant pas fait l'objet d'une réévaluation depuis sa mise en place en 2008, il propose de procéder à une augmentation de son montant.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

4. 2 Tickets restaurant

P. Grivet informe le conseil de la demande de certains agents de pouvoir bénéficier de tickets restaurants.

Il présente aux conseillers les différentes modalités de leur mise en place et les incidences financières induites.

Après débat et compte tenu du fait que cette proposition ne serait pas adaptée à la situation actuelle des personnels, la proposition d'octroyer des tickets restaurant aux agents communaux est rejetée par 0 voix pour, 2 abstentions et 6 voix contre.

5- Réalisation des travaux d'aménagement du chemin des Fraysses et financement sur le pool routier.

S. Attali fait le point sur l'avancement des travaux concernant l'aménagement du chemin des Fraysses.

Le montant des travaux est estimé à 130 000 € TTC et le Conseil Général a attribué une subvention de 12 000 € TTC pour la partie relevant des travaux d'édilité. Il précise au conseil, que l'enfouissement des réseaux fait l'objet d'une étude par le SDEHG, mais que la participation financière du syndicat n'interviendra certainement pas en 2014. Par ailleurs pour les travaux relevant du pool routier, des demandes ont été faites à d'autres communes pour pouvoir disposer des subventions qu'ils n'auraient pas utilisées sur leurs programmes.

Après débat, le conseil décide à l'unanimité de procéder à la réalisation des travaux d'aménagement des Fraysses, pour permettre de traiter correctement les évacuations des eaux de pluies au niveau des habitations, mettre en place des dispositifs pour améliorer le stationnement des véhicules au profit des riverains, et éviter les débordements lors de l'affluence en été.

5-Information sur les travaux du pont de Rivedaïgue.

Après avoir retenu le bureau d'études qui assure la maîtrise d'œuvre de l'opération, le SICOVAL procède actuellement à la consultation des entreprises pour la remise en état de l'ouvrage.

7
Dans le cas où cette consultation s'avèrerait fructueuse, les travaux pourraient être achevés d'ici la fin de l'année.

Il faudra également traiter les éboulements de talus sur cette portion et sur d'autres voies.

Reste à trouver le financement de l'opération estimée à 150 000 € qui pourrait être subventionné partiellement par l'Etat, le Conseil général et le Conseil Régional, la commune apportant le complément par voie d'emprunt sous la Maîtrise du SICOVAL.

5-Questions diverses

D. Zanchetta signale au conseil que l'état propose de verser à la commune une soulte de 24 350 € pour la remise en état du chemin des Claux qui est fortement et régulièrement dégradé, sous réserve que celle-ci accepte le transfert de propriété qui n'avait pas été réalisé à l'époque de la création des voies de désenclavement lors de l'opération de doublement de la RN 20.

La séance est levée à 22h30

Compte rendu du conseil municipal du 10 octobre 2013

par Françoise Grebille

Présents : S.Attali, D.Zanchetta, G.Baillé, G. Barichello, R. Carraretto, F. Grébille, P. Grivet, C. Lesage, G.Massat, L.Tribouloy Lainard

La séance est ouverte à 21h10

Ajout de deux points à l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Délibération concernant un transfert d'enveloppe du pool routier
- Choix du contrat d'assurance statutaire pour la période 2014-2017

L'ajout de ces deux points est accepté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil du 28 août 2013 Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DBM n°3

Suite à des dépenses imprévues, il est nécessaire de transférer des sommes entre différents postes budgétaires, sans modifier l'enveloppe globale. Le détail des modifications se trouve dans les tableaux ci-dessous

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
D 60632 Petit équipement	+100.00 €	
D 61522 Ent bâtiments	+ 2 500.00 €	
D 61523 Ent Voies	-950.00 €	
D 617 Etudes	-1 500.00 €	
D 6226 Honoraires	-500.00 €	
D 6227 Frais d'actes	-1 500.00 €	
D 6231 Insertions	+ 300.00 €	
D 6288 Autres serv ext	+ 400.00 €	
D 6413 Person non titul	+ 4 000.00 €	
D 73928 Autres revers	+6 815.00 €	
D 022 Dép imp Fonct	-200.00 €	
D 023 Vir sect invest	- 5 742.70 €	
D 673 Titres annulés	+350.00 €	
R 7488 Autres attribut°		+4 072.30 €
TOTAL	- 4 072.30 €	+ 4 072.30 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
D 020 Dép imprévues	- 4 591.70 €	
D 21318-1303	-1 600.00 €	
D 2184-1202	+ 449.00 €	
R021 Vir sect fonct		-5 742.70 €
TOTAL	-5 742.70 €	- 5 742.70 €

Approbation à l'unanimité.

Demande de subvention pour la réfection du pont de Rivedaïgues

Un dossier de demande de subvention a déjà été déposé au Conseil Général, au Conseil Régional, et également au Fonds de Solidarité de l'Etat. Pour compléter ces démarches, il est proposé de faire une demande de subvention au titre de la Réserve Parlementaire. Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Les travaux du pont débiteront le 12 novembre.

Délibération relative au SSTOM

Il s'agit d'approuver le nouveau périmètre du Syndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères, qui gère la réhabilitation de l'ancienne décharge de Dremil-Lafage.

La modification est approuvée à la majorité (8 voix pour, 2 abstentions)

Charte intercommunale sécurité et prévention de la délinquance

Cette charte a été réactualisée par les services du SDIS (Service Départemental d'Intervention et de Secours) après une analyse des principales problématiques du territoire. Après avoir été approuvées en Conseil de Communauté, les modifications apportées à la charte doivent être validées par les communes.

Approbation à la majorité (9 pour, 1 abstention)

Régime indemnitaire dans le cas de congés de maternité ou de maladie

La précédente délibération ne précise pas si un agent en arrêt de maladie ou maternité continue à bénéficier du régime indemnitaire. Après un long débat, il est proposé de maintenir la prime annuelle en cas de congé de maladie ou de maternité, quelle que soit la durée de celui-ci.

Approbation à la majorité (8 pour, 1 abstention, 1 contre)

Point sur les écoles

- **RPI** : le remplacement d'un agent en congé pour grossesse difficile est effectué par une personne qui donne entière satisfaction. Quelques problèmes informatiques sont en passe d'être enfin résolus. Il est décidé de rester avec l'opérateur Orange pour la téléphonie et internet. Un téléphone mobile va être mis à disposition du personnel de cantine et garderie.
- **SIEMCA** : une réorganisation des locaux et des postes du personnel a été nécessaire à la suite de la suppression d'une des trois classes. Le choix a été fait de conserver les trois ATSEM, en réduisant le nombre d'heures supplémentaires effectuées.
- **mise en place des nouveaux rythmes scolaires** des réunions de concertation ont déjà eu lieu pour proposer les nouveaux horaires. Il faut maintenant réfléchir à la mise en place d'activités périscolaires, ainsi qu'à leur financement.

Bilan de la saison estivale aux Ramiers

Malgré des conditions a priori accidentogènes (fort débit de l'Ariège en début d'été) et une météo au beau fixe en juillet et août, peu d'incidents ont eu lieu, grâce à la présence de l'équipe de veille. F. Grebille tient à souligner que sans le dispositif mis en place et financé par le SICOVAL, nous serions confrontés à des problèmes ingérables. Il est à noter un accroissement sensible de la fréquentation, et ce en particulier en rive gauche. L'urgence de la création d'un parking à la Riverotte est donc réelle.

Délibération concernant un transfert d'enveloppe du pool routier (point rajouté à l'ordre du jour)

11

Notre besoin de financement dépassant le montant qui nous a été attribué, du fait de travaux imprévus, il a dû être fait appel aux communes environnantes pour un transfert d'enveloppe du pool routier. La commune de Mervilla a répondu favorablement à cette demande. Le transfert est approuvé à l'unanimité.

Choix du contrat d'assurance statutaire pour la période 2014-2017 (point rajouté à l'ordre du jour)

Il est décidé à l'unanimité de valider le contrat proposé par le Centre de Gestion, avec taux à 6,86%, correspondant à une carence de 10 jours

Questions diverses :

- travaux : les travaux d'aménagement de la voirie vont commencer le 21 octobre au hameau des Fraysses. Le parking de la Riverotte ne pouvant être financé par le SICOVAL sur le budget 2014, la municipalité a proposé d'avancer la somme nécessaire pour que les travaux aient lieu au plus vite, afin que le parking soit opérationnel pour l'été 2014
- location de la salle : Ginette Barichello fait état d'une demande d'utilisation par une association clermontoise afin d'assurer des cours de zumba le jeudi soir. Cette activité étant à but lucratif, le prêt est consenti moyennant une participation de 20 euros par séance.
- le commissaire enquêteur rendra son avis d'ici le début du mois de novembre.

La séance est levée à 23h35

Compte rendu du conseil municipal du 04 novembre 2013

par Françoise Grebille

Présents : S.Attali, D.Zanchetta, G. Barrichello, R. Carraretto,
F. Grébille, P. Grivet, G.Massat, L.Tribouloy Lainard
Excusés : G.Baillé, C. Lesage

La séance est ouverte à 19h40

Approbation du compte rendu du conseil du 10 octobre 2013

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération d'ester en justice au nom de la commune

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à ester en justice au nom de la commune pour régler un problème de constructions illicites en zone inondable.

La séance est levée à 20h

Compte rendu du conseil municipal du 27 novembre 2013

par Françoise Grebille

Présents : S.Attali, G. Barrichello, R. Carraretto, F. Grébille,
G.Massat, D.Zanchetta,

Excusés : G.Baillé, P. Grivet, C. Lesage, L.Tribouloy Lainard

La séance est ouverte à 18h40

Approbation du compte rendu du conseil du 4 novembre 2013

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Déclaration d'intention d'aliéner

A l'unanimité le conseil décide de ne pas user du droit de préemption sur deux biens en vente, l'un dans le secteur de la place d'En Serié et l'autre aux Oustalets

Délibération concernant le projet de Réserve Naturelle Régionale

Le projet initialisé en 2001 à l'initiative de l'association Nature Midi Pyrénées a pris forme en 2007 avec la création de l'association ConfluenceS et la signature de la Charte de Territoire. Il est ensuite entré dans une phase de concertation avec tous les partenaires, et les 300 propriétaires privés ou publics concernés ont eu à se prononcer sur l'intégration de leurs parcelles dans le périmètre pressenti de la future Réserve. Notre conseil s'est prononcé favorablement à ce sujet par délibération du 7 mars 2012, en ce qui concerne les parcelles appartenant à la Commune. Pour information, la future RNR s'étendra sur environ 600ha, dont 77 sont situés à Clermont. La demande de classement déposée en octobre auprès la Région doit recevoir l'approbation de toutes les collectivités territoriales concernées.

Approbation à l'unanimité des membres du Conseil.

La séance est levée à 19h

Les Vœux de Monsieur Le Maire

Convivialité, bonne humeur, galettes et oreillettes...
Un cocktail bien agréable.

par G. Verdot



Le Dimanche 05 Janvier à 17h, à la Salle des Fêtes, Daniel Zanchetta, notre Maire, entouré du Conseil Municipal a présenté ses vœux 2014 aux Clermontois ainsi qu'aux personnalités présentes:

- Emilienne Poumirol, notre Députée,
- Xavier Espic, Maire d'Aureville,
- Denis Beziat, Adjoint au Maire de Venerque,
- Le Major Bousquet de la Gendarmerie de Castanet,
- Le Père Leopold Biyoki, Curé des Paroisses des Coteaux.

Muriel Pruvot, notre Conseillère Générale, n'a pas pu être présente, mais nous assurait de son soutien et se joignait aux vœux du Maire.

Les vœux de Daniel Zanchetta pour 2014 sont les sixièmes qu'il présente aux Clermontois et sont également les derniers de son mandat de Maire qui se terminera à l'occasion des élections municipales des 23 et 30 Mars. En plus de l'impact communal, ces élections auront également un impact sur le fonctionnement de notre communauté d'agglomération, le SICOVAL :

- changement du mode de désignation des délégués communautaires,

- réduction des délégués de 125 à 77,
- réduction du nombre de vice-présidents à 15.

La municipalité sera amenée à travailler encore plus étroitement avec le SICOVAL.

Il a formulé l'espoir que 2014 voie la création de la Réserve Naturelle Régionale qui concrétisera le travail effectué au sein de l'association Confluence Garonne Ariège. Au niveau communal, le budget 2014 sera déterminé dans les semaines à venir, mais la réalisation des projets sera à la charge de la nouvelle Municipalité.

Et c'est enfin, non sans une certaine émotion, qu'il a tenu à remercier chaleureusement les membres du Conseil Municipal pour leur action, en ayant pour chacun d'eux un petit mot personnalisé fort sympathique.

Mme La Députée a également présenté ses vœux aux Clermontois en insistant sur la convivialité qui émanait de notre commune et en nous assurant de son support au travers de ses actions tant au niveau local qu'au niveau national.

Après les discours officiels, la centaine de personnes présentes a été invitée à partager, galettes, oreillettes, meringues et cannelés, le tout arrosé de cidre et de blanquette.

L'occasion pour tout le monde d'échanger, de discuter, de se voir, de se revoir, de faire de nouvelles connaissances. Les conversations sont allées bon train. La preuve que cette soirée fut très agréable, ce n'est qu'après 19h30 que la Salle des Fêtes a commencé à se vider peu à peu.

Merci à Daniel Zanchetta pour ses vœux, merci aux élus qui ont préparé cette soirée, merci aux personnalités présentes ou excusées et surtout merci aux Clermontois qui sont venus en nombre partager ce moment de convivialité.



Par Anne Delpy

En octobre, nous avons fait une sortie aussi mythique que proche... Le Pic du Cagire, en boucle par l'Escalette et le refuge de Larreix, au départ du col de Menté. Cette randonnée est quelque peu sportive par temps humide, le passage de l'Escalette étant accidenté. Il est toutefois possible d'éviter l'Escalette en passant par le refuge de Larreix, et là, tout est plus simple. Un peu de forêt, une belle grimpe dans les estives et une jolie progression en crête : excellent cocktail pour un groupe cosmopolite : ce jour, Françoise de Normandie, Yves de Pau et Gino de Quillan se sont joints à nous.

En novembre, la météo ne nous a pas permis de sortir, mais en décembre, nous avons été doublement récompensés pour notre première sortie raquette de la saison dans une neige abondante, sous un ciel bleu profond, un soleil radieux et par la présence d'une mascotte, la relève... Et oui, un bébé a randonnée avec nous... Sacha, blotti au chaud dans le dos de sa maman, Christèle... qui a vaillamment porté ses 13 kg jusqu'au col de Carloug, au départ du hameau de la Freyte. Notre destination initiale était le sommet de Mentiès, mais l'abondance de la neige en forêt a gêné notre progression. Les branches des arbres étaient chargées de neige et il a souvent fallu dégager le chemin. Enfin,

une semaine avant Noël, nous avons proposé une sortie ski surprise... Un trio est allé glisser sur les pentes poudreuses d'Ax-les-Thermes, tandis que le reste de la troupe a profité du magnifique site de ski de fond du Chioula, dont la fréquentation était infime ce jour-là, pour peaufiner ses techniques de glisse et surtout de freinage en descente :-). Tout le monde s'est retrouvé en fin de journée devant un bon chocolat.

En janvier, deux rendez-vous importants : une formation aux premiers secours pour les membres de l'Association et les habitants de la commune intéressés et notre Assemblée générale 2014, durant laquelle nous déterminons notamment le calendrier des prochaines sorties (18 janvier). Dans les projets en préparation, une sortie en Québec Ariégeois, guidée par Gino et à laquelle se joindront également Françoise et Yves, et probablement plein d'autres destinations aussi alléchantes.



Si vous êtes intéressés par nos activités, visitez la page des associations du site Web de la mairie (http://mairieclermontlefort.free.fr/vie_associative_clermont/index.html) ; nous y affichons les dates des sorties et éventuellement les destinations. Vous pouvez me contacter par mail (dagmarnarval@hotmail.com) ou par téléphone au 05.61.91.71.26 et consulter le site Web de l'association (www.marmottes-et-marmots.fr) où vous trouverez nos sorties passées. Cliquez sur **Randos de marmots**. En dessous des **Dates des prochaines sorties**, vous pouvez accéder aux topos et aux photos des randonnées passées, classées par année, en cliquant sur leur titre.

Elections municipales de mars 2014

par Ch. Brustel

Les dimanches **23 et 30 mars 2014**, tous les électeurs seront appelés aux urnes pour élire le conseil municipal de leur commune. Etablissez une **procuration** pour un électeur de la commune, si vous êtes absent à ces dates.

Les lois du 17 mai 2013 précisent que 1000 habitants sera le nouveau seuil au-dessus duquel s'appliquera le scrutin de liste. L'ancien seuil était de 3500 habitants.

Pour les communes de moins de 1000 habitants (c'est le cas de Clermont le Fort) le mode de scrutin sera majoritaire, plurinominal, à deux tours avec panachage autorisé, comme avant.

Toujours pour les communes de moins de 1000 habitants : les listes peuvent être incomplètes, la parité n'est pas obligatoire et un candidat peut se présenter seul.

Clermont le Fort ayant « passé la barre » des 500 habitants, les électeurs devront **élire 15 conseillers municipaux**. Jusqu'à présent, le conseil municipal de notre village était composé de 11 membres, maire inclus.

Les conseillers communautaires, le titulaire et son suppléant, qui représenteront Clermont le Fort au Sicoval (nom de la communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain dont dépend Clermont le Fort) seront **désignés parmi les conseillers municipaux élus, selon l'ordre du tableau du conseil municipal**. Chaque commune dispose d'un nombre de conseillers communautaires constaté par arrêté du Préfet.

Pour voter, **il est désormais obligatoire de présenter sa carte d'identité nationale**. Les CIN sécurisées éditées après le 2 janvier 2004 pour des personnes majeures ont leur validité rallongée à 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014. Pensez également à vous munir de votre **carte électorale, la dernière reçue**. Votre numéro sera plus vite retrouvé sur les listes et vous aurez droit au tampon daté indiquant que vous avez voté.

DU COTE DE LA MATERNELLE

par Hélène DERS

Avant le passage du Père Noël, les enfants ont bien travaillé. Après les rituels du matin (la date, le temps, le nombre d'élèves présents, et le calcul du nombre d'absents sur un total de 28), les moyens-grands se sont installés aux ateliers. Contrairement à mes habitudes, ils se préparent tout eux-mêmes (crayons, feutres, colle, ciseaux), alors qu'il faut aider un peu les tout-petits. Bref, le couloir a été décoré tout d'abord avec des bonhommes faits uniquement de carrés, rectangles et ronds découpés dans des feuilles de couleur, Philippe ayant ajouté des triangles pour les grands. Les enfants choisissaient la forme de la tête et du corps et dessinaient le visage au feutre. Résultat, 28 personnages tous différents et tous rigolos. Ensuite, les élèves de Dominique décorèrent le couloir avec leurs premières peintures, sympathiques aussi ! Un peu de gym ne faisant pas de mal, certains matins les enfants devaient inventer leur parcours avec des cerceaux, des cordes et autre matériel sportif pédagogique. Bien sûr, Philippe corrigeait ce parcours avec les enfants.

L'après-midi du 7 novembre, la classe de philippe s'est rendue aux jardins du Muséum à Toulouse. Fort heureusement, le soleil était au rendez-vous pour visiter les 4 hectares autour de l'étang de Maourine. Rencontre de la nature en milieu urbain. Découverte des potagers du Monde, 5 carrés illustrant 5 zones géographiques.

Et voilà comment doucement est arrivé décembre et ses préparatifs de Noël. Premier travail auquel tout le monde a mis du cœur, ce fut la décoration des vitres de la classe et des deux grandes portes de l'entrée. Les plus grands artistes à venir sont dans cette école !! Avec les feutre « spécial-vitre » rien ne fut oublié : le bonhomme rouge, le traîneau, le sapin, les cadeaux, le renne, et tout... En touche finale on décora un beau sapin dans les classes et dans l'entrée. Pour Maman et Papa, les petits de chez Dominique ont décoré plusieurs objets avec de

la peinture et des paillettes, les moyens ont habillé deux boules avec de la peinture et du papier aux couleurs de Noël. Les grands ont collé du papier décoratif, selon leur goût, sur un bougeoir en forme d'étoile. Le tout, bien sûr, accompagné d'une jolie carte avec « Joyeux Noël » écrit par les enfants. Le goûter et le Père Noël furent la surprise, le vendredi 13, dans l'après-midi. « Mais c'est pas fini »... un spectacle les attendait à la salle des fêtes le lundi suivant (Simbad le marin). Le repas de Noël du Sivurs fut simple mais bien adapté aux goûts des enfants et servi sur des nappes de couleurs prévues pour l'occasion, ça, c'est mon petit plus personnel.

Mots d'enfants :

Un matin, un enfant apporta un livre intitulé « Une maman sert à quoi ? ». Philippe le lut et posa la question à la classe. Réponses :

- *Une maman sert à faire le petit dèj.*
- *Une maman set à dire non si on ne doit pas regarder la télé*
- *Une maman sert à faire des bébés*
- *Une maman set à regarder nous laver les dents*
- *Une maman sert à nous faire des chatouilles*
- *Une maman sert à être belle*

A l'heure où vous lirez l'Autan, tout le monde aura repris le chemin de l'école. Alors, bonne année à tous et rendez-vous bientôt.



Le point sur les travaux en cours

21

par Serge ATTALI

C'est le fil rouge de l'Autan que vous voudrez bien suivre avec nous !

A ce jour les gros travaux entrepris sur la commune, qui concernent surtout les voies de circulation communales, sont en voie d'achèvement, le plus gros ayant été réalisés avant l'interruption pour cause de congés de fin d'année des entreprises.

Au pont de Rivedaïgue, les travaux les plus importants, qui ont consisté à reprendre la partie de mur effondrée et à consolider la base du pont, sont maintenant terminés, au prix d'un travail de « galériens » effectué par les ouvriers de l'entreprise GAUTHIER dans des conditions météorologiques pas toujours favorables. En plus, des incidents imprévus (ruptures de canalisation d'eau potable) ont retardé et compliqué la tâche des ouvriers. L'ensemble du pont a été consolidé par la pose de tirants traversant l'ouvrage de part en part et terminés par des croix de Saint André. Il reste maintenant à placer les enrochements de part et d'autre pour consolider les talus, et à refaire le tablier du pont et le trottoir. Quelques éléments décoratifs en briques foraines viendront parachever le travail. La circulation sur le Chemin de St Maurice devrait être, sauf imprévus, de nouveau autorisée à partir de fin janvier.

Le Chemin des Fraysses est également en voie d'achèvement. Tout le réseau pluvial a été repris, les trottoirs refaits et l'enrobé posé avec un rendu impeccable. C'est l'entreprise Malet, mandataire du marché sous maîtrise d'ouvrage du SICOVAL qui a œuvré. Au retour des congés, quelques aménagements mineurs restent à terminer. La réfection de

cette voie très sollicitée en été par les « touristes » venant en bord d'Ariège, va amener à une réflexion sur les nouvelles possibilités de stationnement afin d'éviter des débordements et la gêne des riverains.

A la Riverotte le Chemin des Claux qui se dégrade régulièrement en raison des malfaçons originelles lors de sa création devrait être repris sur une grande partie, l'Etat s'étant engagé à en financer le coût. Dans l'attente, quelques réparations à minima pourraient être réalisées en début d'année.

Cela fait plusieurs mois que nous vous avons annoncé la réfection en béton du cheminement piétonnier entre En Sérié et Goyrans et la plantation d'arbustes pour le matérialiser visuellement. Hélas, l'entreprise SARDA chargée de ces travaux a pris du retard, mais les choses devraient démarrer dès le début janvier. Les plants acquis auprès de l'Association « Arbres et Paysages d'Autan » sont arrivés et sont stockés en jauge en attendant que quelques bénévoles de Clermont et d'Aureville puissent les planter après les travaux.

Enfin le parking tant attendu sur la rive gauche de l'Ariège pour délester la fréquentation côté Ramier, et empêcher les nuisances dues à la circulation dans le hameau, devrait voir le jour au printemps, le SICOVAL en ayant acté le financement et la programmation. La parcelle doit être acquise auprès de Monsieur LIVA, mais elle a été d'ores et déjà en partie nettoyée grâce au travail des bénévoles de CAMINAREM. La seconde partie de ces travaux de nettoyage est programmée le 23 janvier.

Il nous reste à déplorer comme souvent les actes d'incivilité récurrents comme les dépôts de toutes sortes de déchets, près des containers de tri sélectif à côté de l'école ou à l'entrée du

Chemin de la Pouzaque. Plus grave, encore, en moins d'une semaine nous avons dû gérer, trois énormes dépôts de décombres de démolitions Chemin de la Côte et Parking Baronchelli. Deux d'entre eux ont été ramassés par l'employé communal et apportés à la déchetterie du SICOVAL contre paiement par la commune, le troisième chargé d'amiante n'a pas pu encore être enlevé en raison du risque sanitaire. Nous étudions actuellement le moyen de le faire à moindre coût pour la commune, en sachant que le premier devis établi par une entreprise spécialisée est de plus de 5 000 € !

Bien entendu d'autres travaux mineurs d'entretien, sont assurés régulièrement par l'employé communal ou le Garde-Champêtre.

« Téléthon, tu connais ? »

Pas vraiment. C'est l'histoire d'Elodie, invitée sur un plateau de télé, pour une soirée du Téléthon, avec ses parents, il y a 15 ans. Plus de muscles et galère pour elle.

Nicole et Michel Nicolas se sont mobilisés avec la municipalité de Corronsac et des Associations. Une chaîne de solidarité s'est mise en place. Il a fallu du temps. Cinq villages ont commencé, mais cette année Clermont et Montbrun se sont ajoutés. La recette de ces deux communes est géniale ! Il faut préciser que l'association est au côté d'Elodie, mais pas seulement pour elle ... Merci aux Clermontois d'avoir déposé à la mairie des livres, des jouets, et d'avoir participé à la soirée chorale à Clermont. Superbe ! Même s'il faisait froid dans l'église, nous avons passé une bonne soirée.

Un site Internet existe :

[http://www.corronsac.fr/spip.php?rubrique 52](http://www.corronsac.fr/spip.php?rubrique52)

Rendez-vous pour un nouveau Téléthon en 2014.

Hélène Ders

Un concert de chorales pour le Téléthon

A l'initiative du comité des fêtes, deux chorales de talent avaient décidé de réunir leurs souffles pour un concert unique dans l'église de Clermont-le-Fort en faveur du Téléthon.

En première partie, la jeune Chorale "Contrechant" de l'Ecole de musique de Muret, a interprété avec brio et entrain sous la direction de Jean Andreu de nombreux chants de musiques du monde, parmi lesquels des Negro spiritual, l'hymne national de l'Afrique du sud, etc.

Ensuite l'ensemble vocal « In Nomine » de Toulouse, spécialisé dans la musique ancienne et baroque, a choisi un répertoire de chants profanes et sacrés, sous la direction de Didier Borzeix avec la Soprano Magali Coulomb en soliste.

Les deux ensembles vocaux de qualité ont finalement uni leurs voix pour interpréter le chant de pèlerinage "clermontois" en occitan de 1955 à l'adresse de Notre Dame des bois, la "Santa Reyna del villatge" de Clermont.

Les fonds récoltés ont été reversés au Téléthon.

Gérard Boudon





Nouvelles des Amis de Clermont-le-Fort

Le mercredi 27 novembre, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle des Amis de Clermont-le-Fort, la Présidente Geneviève Durand-Sendrail, après avoir rappelé que le principal objectif de l'association était la restauration de l'intérieur de l'église et de ses peintures, nous a présenté Monsieur Maréchal, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, qui nous a fait un exposé fort complet et intéressant sur le fonctionnement et l'action de cette fondation. Créée par la loi du 2 juillet 1996, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine local témoignant de l'art de vivre et de l'architecture d'une région (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, moulins...), le plus souvent non protégé par l'état. Elle est habilitée à recevoir des dons, déductibles de l'impôt, et elle peut donc lancer une souscription publique dès qu'un projet de restauration a été clairement défini et un plan de financement établi. A la fin des travaux la fondation reverse au maître d'ouvrage, sur présentation de factures acquittées, 97% ou 95% des dons recueillis.

La projection de quelques photos de restaurations réussies grâce à l'aide de la cette fondation nous ont convaincus qu'une telle souscription pourrait permettre celle de l'église de Clermont. Encore faudrait-il élaborer un nouveau projet plus précis et plus réaliste.

Marche intercommunale

par Ch. Brustel

Chaque année, le troisième dimanche d'octobre, les quatre communes : Aureville, Clermont le Fort, Goyrans et Lacroix-Falgarde organisent à tour de rôle une randonnée pédestre et cycliste dans leur secteur.

Cette année, c'était au tour de Clermont le Fort de concocter une boucle la plus rurale possible (moins de 20% de bitume) sur les sentiers de Clermont et aussi de Venerque. Les bénévoles de Marmottes et Marmots, du Comité des fêtes et de Caminarem s'y sont employées.

Les coureurs et les marcheurs ont eu le plaisir de découvrir une nouvelle boucle de 10 kilomètres qui montait et descendait comme il se doit chez nous. La boucle famille de 3,5 km a eu également un franc succès : elle amenait les promeneurs à la ferme des Cabanes où une sympathique ménagerie les attendait. Quant à la boucle cycliste longue de 21 kilomètres, pas en plaine non plus, elle montait et elle descendait aussi. Si, si je vous assure !

Un café chaud et des pâtisseries accueillaien les participants dès 8h 30 devant la salle des fêtes. Les groupes, en famille ou entre amis partaient avec plans et explications. Depuis plusieurs années, nous ne dépassions pas le nombre de 100 participants. Nous avons enregistré **120 participants dimanche 20 octobre 2013 ! Les clermontois étaient 55 à s'inscrire : 27 pour la marche, 21 pour la boucle famille, 3 coureurs et 5 VTTistes.**

Vous l'avez compris, avec de tels chiffres, la coupe est devenue clermontoise. D'ailleurs, on ne sait plus où elle est cette coupe, sur quelle étagère de quel placard de quelle mairie elle prend la poussière. Peu importe, tous les participants étaient ravis et l'an prochain, notez-le, le 3^{ème} dimanche d'octobre, on participera à la Marche Intercommunale des quatre communes.

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Tennis Clermontois

27

par Ch. Brustel

Tous les clermontois ont reçu, glissée dans l'Autan d'octobre, l'invitation à l'**Assemblée Générale du 16 décembre 2013**. Le moins qu'on puisse dire, c'est que nous n'avons pas manqué de chaises. Malgré tous les efforts d'une poignée de fidèles qui s'accrochent pour faire « tourner la boutique », la pratique du tennis à Clermont le Fort a connu des jours meilleurs.

Notre président Thierry Arène, dont nous avons salué le dévouement, et Catherine son épouse, ont déménagé pour s'installer dans le Tarn. Florence Rocker qui assurait la présidence depuis octobre nous a présenté le **rapport d'activité**.

Depuis un an, Thierry et Florence ont affilié notre club à la Fédération Française de Tennis en espérant bénéficier de son aide et donner à notre club une identité plus punchy.

La conseillère en communication de la FFT est venue nous rencontrer pour nous indiquer comment « rentrer » toutes les données du club et de ses adhérents sur le site informatique de la Fédération et parler de la couverture par l'assurance FFT en plus de celle contractée par notre association que nous maintenons.

Nous avons organisé deux séances de nettoyage des abords du court et du court lui-même. Deux grosses bennes de végétaux furent évacuées. La balayeuse du terrain peut être utilisée par tout joueur qui ne verrait plus les lignes à cause des feuilles, pas de problème !

Le **rapport financier** présenté par Claude Surin atteste que la gestion est des plus saines. Vu la petite part de l'adhésion qui revient au Tennis Clermontois (8,50 €) depuis que nous sommes affiliés à la FFT (20,50 € lui sont reversés), il faudra envisager dans les années à venir d'augmenter les tarifs (voir tarifs sur la fiche jointe).

Rapport d'orientation : Pour la rentrée scolaire 2014, avec les nouveaux rythmes, le périscolaire appréciera toute ressource potentielle de chaque village. Le tennis aura sa carte à jouer. Dès à présent, nous recherchons un professeur pour le créneau de 16h30 à 17h30, diplômé ou non pour un groupe de 8 petits maximum.

Nous avons rédigé une fiche d'inscription pour l'année sportive qui ira dorénavant du 1^{er} octobre au 30 septembre avec changement de code d'entrée sur le court début octobre. Nous la joignons (feuille volante) à l'Autan de janvier 2014.

Contact : Présidente : Florence Rocker (06 22 28 13 48) courriel : florence@rocker.eu.org Trésorier : Claude Surin (05 61 08 54 06), Secrétaire : Christiane Brustel (05 61 08 56 45) courriel : c.brustel@wanadoo.fr Françoise Grebille (05 61 08 48 89), Mairie (05 61 76 29 45).

Bonne année sportive à tous !

Du nouveau et de l'espoir Place En Sérié

Par serge ATTALI

Ceux qui passent régulièrement par la RD 35 en direction d'Aureville, ont dû voir « fleurir » récemment, à l'entrée de l'Impasse du Bois Grand, une magnifique boîte aux lettres jaune, symbole immuable du service Public que constitue encore la Poste. Il y avait longtemps que cela avait été demandé par la municipalité, longtemps que le matériel était même arrivé à Portet, mais il fallait le temps de l'installer, c'est maintenant chose faite et en passant vous pouvez bien entendu vous y arrêter car cela fonctionne très bien !

Par contre, il y a hélas longtemps aussi, que nous avons demandé que le T.A.D (Transport A la Demande) géré par TISSEO-SMTC, s'arrête sur notre commune, qu'il traverse en partie, pour rendre service aux clermontois qui se rendent vers Ramonville ou Castanet. Deux points d'arrêt ont été demandés qui bénéficieraient en plus de la sécurisation nécessaire, le parking du Fort (ou l'école) et l'entrée de l'Impasse du Bois Grand (qui bénéficie en plus d'un abribus conforme). Une réunion a même été organisée avec les responsables de TISSEO pour en parler, il y a un an, en mairie de Clermont. Une des conditions était toutefois la suppression de l'arrêt actuel « En sérié » à l'entrée du Chemin des Crêtes, qui a été refusée par la municipalité d'Aureville. Le projet n'a pas encore abouti pour le moment malgré les demandes réitérées mais il reste à l'étude. Nous gardons toutefois l'espoir que cela puisse être concrétisé en 2014 ! Patience donc aux usagers de ce service très utile!!!

06/01/2014



Communiqué de Presse

Contact : Nadège Séville

Tél. 05 62 24 04 81

nadege.seville@sicoval.fr

Prolongement de la ligne B

Le projet de prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège-Innopole a franchi deux étapes décisives au cours de l'année écoulée. D'un point de vue technique, une concertation publique a été organisée en mars 2013 sur le projet de tracé entre Ramonville et Labège, et des études techniques approfondies ont été lancées pour définir l'implantation précise du viaduc, des stations, les moyens de connexion avec le train au niveau du terminus... De ces études découlera un projet définitif de prolongement de la ligne B qui sera soumis à enquête publique en 2014.

80 M€ du Conseil Général

C'est surtout d'un point de vue financier que ce projet a connu sa plus grande avancée. En effet, le 13 septembre dernier, le Conseil Général de la Haute-Garonne a annoncé qu'il contribuerait au financement du prolongement de la ligne B à hauteur de 80 M€. Ce soutien s'ajoute à la contribution de Tisséo-SMTC (141 M€) ainsi qu'à celle du Sicoval (141 M€). La Région Midi-Pyrénées s'est également engagée à contribuer au prolongement de la ligne B, dans le cadre de la convention territoriale d'agglomération.

Ces annonces permettent de confirmer que le prolongement de la ligne B jusqu'à Labège-Innopole se fera selon le calendrier prévu, avec une mise en service en 2019.

Labège à 23 minutes de Jean-Jaurès

- Le prolongement de la ligne B du métro comprendra **5 stations** sur un tracé de **5,36 km**.
- Les voyageurs, entre **35 000 à 38 000 par jour**,
- disposeront de rames toutes les **3'30**.
- Une cadence qui permettra, à partir du terminus à Labège, de se rendre au cœur de Toulouse en **23 minutes**

06/01/2014

**Brèves**

Contact : Nadège Séville

Tél. 05 62 24 04 81

nadège.seville@sicoval.fr**Un nouvel outil****au service de la démocratie participative**

Bénéficiant jusqu'ici d'un Conseil de développement organisé à l'échelle de l'agglomération toulousaine aujourd'hui dissout, le Sicoval a décidé de mettre en place sa propre assemblée consultative. Composé d'acteurs locaux du monde de l'économie, de la vie sociale, culturelle et associative, ce « CoDev » pourra être consulté ou émettre un avis sur toute question relative à l'aménagement et au développement du territoire. Il sera officiellement installé en début d'année 2014.

Imagination positive

Une soixantaine de familles constituant 8 équipes relèvera le Défi Familles à Énergie positive 2013/2014 : réduire de 8 % au moins leur consommation hivernale d'énergie (chauffage, eau chaude, équipements domestiques), du 1^{er} décembre au 30 avril. A en juger par l'originalité des noms qu'elles se sont trouvés (Autant en emporte les Watts, Les tontons watt heure...), les équipes ne manqueront pas d'imagination pour gagner !

Vos déplacements en un clic !

Besoin de vous déplacer dans l'aire urbaine de Toulouse ? Désormais disponible sur le site internet du Sicoval, le calculateur d'itinéraires de la Centrale d'Information Multimodale (CIMM) vous propose des solutions de transport multimodales sur les 450 communes de l'aire urbaine de Toulouse, ainsi que sur le département de la Haute-Garonne. En fonction de vos choix d'horaire et de mode de transport, cet outil informatique calcule le trajet optimal, en combinant, selon vos souhaits, la marche à pied, le vélo et la voiture en complément des transports en commun.

Infos : www.sicoval.fr, rubrique transports

CLUB "IN VINO VERITAS"

PROGRAMME :

Lieu de la manifestation :

IN VINO VERITAS chez Didier Sanchez 16 impasse du Bois
Grand.

<http://www.invinoveritastoulouse.fr>

Le vendredi 31 janvier 2014 à 19h30
: **Verticale du château Canon La Gaffelière
Saint-Emilion entre 2005 et 1978).**

Le vendredi 21 février 2014 à 19h30 : **Les
vins du Rhône nord en 1998.**

Le vendredi 21 mars 2014 à 19h30
: **Verticale du domaine Philippe Alliet en
Chinon**

Le vendredi 11 avril 2014 à 19h30 : **Le
domaine Guirardel en Jurançon.**

Bulletin communal
L'AUTAN DE CLERMONT
N° 125
janvier 2014

Conçu par la commission « information » de
F. 31810 Clermont-le-Fort

Responsable : Ginette Barichello

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Serge ATTALI
Gérard BOUDON,
Christiane BRUSTEL,
Anne DELPY, Hélène DERS,
Françoise GREBILLE,
Gilles MASSAT,
Didier SANCHEZ,
Gérard VERDOT,
Daniel ZANCHETTA,

Montage de la maquette : Annick PAILLETTE
Couverture : dessinée par Philippe PAILLETTE
Réalisation : Imprimerie du SICOVAL, LABEGE.



Tennis Clermontois

Association (loi 1901) Siège social : mairie,
Le Fort, 31810 Clermont Le Fort

Club affilié à la FFT depuis le 1^{er} octobre 2013.

Tout joueur détenteur d'une licence FFT pour l'année en cours, dans un autre club, ne règlera que la partie « tennis clermontois » (8€50 pour un adulte, 6€50 pour un enfant non RPI).

TARIFS		Adhésion tennis clermontois	licence FFT	Total
Adultes		8,50€	20,50€	29€
Enfants (moins de 18ans, non RPI)		6,50€	12,50€	19€
Enfants (moins de 18ans, RPI)		OFFERT	6,50€	6,50€
Joueurs de passage		Pour une semaine, non licenciés		10€
		Pour un mois, non licenciés		25€

Contacts :

ROCKER florence 06 22 28 13 48 ; BRUSTEL Christiane 05 61 08 56 45 ; SURIN Claude 05 61 08 54 06 ; GREBILLE Françoise 05 61 08 48 89 ou la mairie 05 61 76 29 45.

Fiche d'inscription au tennis Clermontois :

NOM/ PRENOM :

Date de naissance :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Licencié ? : OUI / NON ; si oui dans quel club ? :



Suite à la **demande la commune de Clermont le Fort, TISSEO-SMTC** a accepté de créer à titre expérimental pendant 1 an, **un nouvel arrêt** sur le circuit du **TAD 119**. Cet arrêt est situé à **l'entrée de l'Impasse du Bois Grand à l'abri-bus du Conseil Général**. La date de mise en service de l'expérimentation est fixée au **Mardi 28 janvier**.

De la fréquentation de cet arrêt comparée avec celle de l'arrêt "El Serrié" situé sur la commune d'Aureville, dépendra sa pérennisation, puis son aménagement définitif avec accès handicapé.

A noter dans vos agendas (mise à jour du 15 janvier 2014)

1 ^{er} au 17 mars Vacances scolaires		
23 et 30 mars	Elections municipales	
26 avril au 12 mai Vacances scolaires		
Mai		
18 mai	Pèlerinage de Notre Dame des Bois	Paroisse
25 mai	Elections européennes	Municipalité
Juin		
27 et 28	Concerts de Temps Fort	Comité des fêtes
5 juillet Vacances scolaires		
Septembre		
13 et 14 sept	Campestral	Aureville
21 sept	Journée du patrimoine	
21 sept	Repas de village et 40 ans du comité	Comité des fêtes
28 sept	Randovalés	Labège
Octobre		
5 oct	Vide grenier	Comité des fêtes

Ce calendrier est publié par le Comité des Fêtes à titre indicatif, il n'est pas exhaustif et n'engage pas les organisateurs.

Les associations de Clermont le Fort sont invitées à faire connaître leurs activités
au 06 80 28 76 68 ou par mail : webmastermairie@free.fr